

**Objet : DEMANDE D'AUTORISATION DE REJET DES EAUX USEES TRAITEES
D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT A REALISER OU A REHABILITER**

Cette demande est obligatoire pour toute filière d'assainissement non collectif drainée, nécessitant un rejet dans un milieu hydraulique superficiel (fossé enherbé attenant à une route communale ou départementale, fossé enherbé ou cours d'eau privé).

Demande effectuée par Mme / M :

Adresse du projet :

Parcelle cadastrée : section n °

Dans le cadre de la *réalisation - réhabilitation* de mon installation d'assainissement non collectif, je vous demande, par la présente, l'autorisation d'évacuer les eaux usées traitées de mon système de traitement, en milieu hydraulique superficiel, dans (*cocher la bonne situation*) :

- fossé de la route communale n °
- fossé de la route départementale n°

Conformément à la réglementation en vigueur, je projette d'installer le système de traitement suivant :, système préconisé par une étude particulière, qui montre que l'évacuation des eaux usées traitées, par infiltration dans le sol en place, n'est pas envisageable.

Je m'engage à assurer un entretien et un suivi permanent des différents ouvrages de mon installation, afin de maintenir un bon rendement épuratoire et de respecter une qualité minimale de rejet, conforme à la réglementation applicable, ou qui respecte, à minima, les teneurs suivantes : demande biochimique en oxygène à 5 jours \leq 35 mg/l et matières en suspension \leq 30 mg/l.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes courtoises salutations.

Fait à, le/...../.....

Signature du demandeur :

Pièces à joindre à la demande : *plan de situation, plan de masse du projet et la fiche d'autorisation jointe en deux exemplaires signés par le demandeur.*

Recommandé => Avis technique préalable du SPANC sur la filière d'assainissement non collectif envisagée :